

PARCOURSUP

Que peuvent faire les candidats sans propositions d'admission satisfaisantes alors que la phase d'admission est clôturée ?



• SOS Inscription

La FCPE s'est associée à l'UNEF, l'UNL, le SAF et PLUS, pour les accompagner dans leurs démarches et recours. Les bacheliers peuvent donc se rendre sur la plateforme [SOS Inscription](#) qui permet d'avoir accès à :

- Une plateforme d'information, de recensement et d'aide pour répondre à l'ensemble des interrogations sur le processus d'inscription mais également sur les aides sociales.
- Une aide personnalisée offerte à chaque jeune qui le souhaite après avoir rempli un formulaire.
- Une hotline téléphonique au 08 06 07 90 69 pour discuter de sa situation de vive voix.

• Saisir la CAES à partir du 2 juillet

Les candidats peuvent saisir la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pour l'examen de leur dossier. Dans chaque académie, la CAES pilotée par le recteur examine la situation des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission et souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur à la rentrée. Après examen du dossier, les CAES proposent au candidat une proposition d'inscription dans une formation au plus près du projet d'études et en fonction des places disponibles.

• La phase complémentaire sur Parcoursup (16 juin 2021- 16 septembre 2021)

Elle donne la possibilité de formuler jusqu'à 10 vœux pour des formations qui ont encore des places disponibles. Les candidats ont jusqu'au 14 septembre pour formuler des vœux et les dernières propositions d'admission seront envoyées le 16 septembre 2021. Cette phase complémentaire s'adresse :

- Aux candidats qui n'ont reçu que des réponses négatives à leurs vœux le 27 mai 2021 et les candidats « en attente » pour tous leurs vœux.
- Aux candidats qui ont déjà accepté une proposition d'admission en phase principale mais souhaitent faire de nouveaux vœux dans des formations qui les intéressent davantage et qui ont encore des places disponibles.
- Aux candidats inscrits sur Parcoursup qui n'ont pas confirmé de vœux au 8 avril 2021 et les candidats qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup (ils devront alors s'inscrire sur Parcoursup).

• Quelques conseils avant de se lancer dans la recherche d'une formation hors Parcoursup :

- Le prix d'une formation ne reflète pas forcément sa qualité.
- Il faut privilégier les formations qui délivrent un diplôme reconnu par l'État.
- Être attentif à l'insertion professionnelle des diplômés de ces formations.